



## NOTE DE RECHERCHE RURALE

Mai 2006

Agriculture et Agroalimentaire Canada, publication n° A113-2/1-2006F-PDF

### Taux de chômage chez les jeunes ruraux

#### **Faits saillants**

- Le taux de chômage moyen chez les jeunes des régions rurales s'élevait à 12,5 % en 2005, soit à peine 0,2 % de plus que chez les jeunes des centres urbains.
- Le taux de chômage moyen annuel des jeunes ruraux a graduellement diminué entre 1997 et 2005.
- Le taux de chômage des jeunes des milieux tant ruraux qu'urbains dépasse celui des adultes par plus de 6 %.
- Les taux de chômage des jeunes et des adultes fluctuent davantage dans les régions rurales que dans les centres urbains, et sont généralement plus élevés durant les mois d'hiver.

La présente note renferme des renseignements de base sur les taux de chômage des jeunes des régions rurales canadiennes et examine les différences et les points communs entre les provinces et les tendances sur une période de dix ans. Les jeunes sont ici définis comme étant la population âgée de 15 à 24 ans, et les adultes, se définissent comme étant la population âgée de 25 ans et plus. Cette étude se fonde sur les estimations de l'Enquête sur la population active pour la période allant de 1996 à 2005.

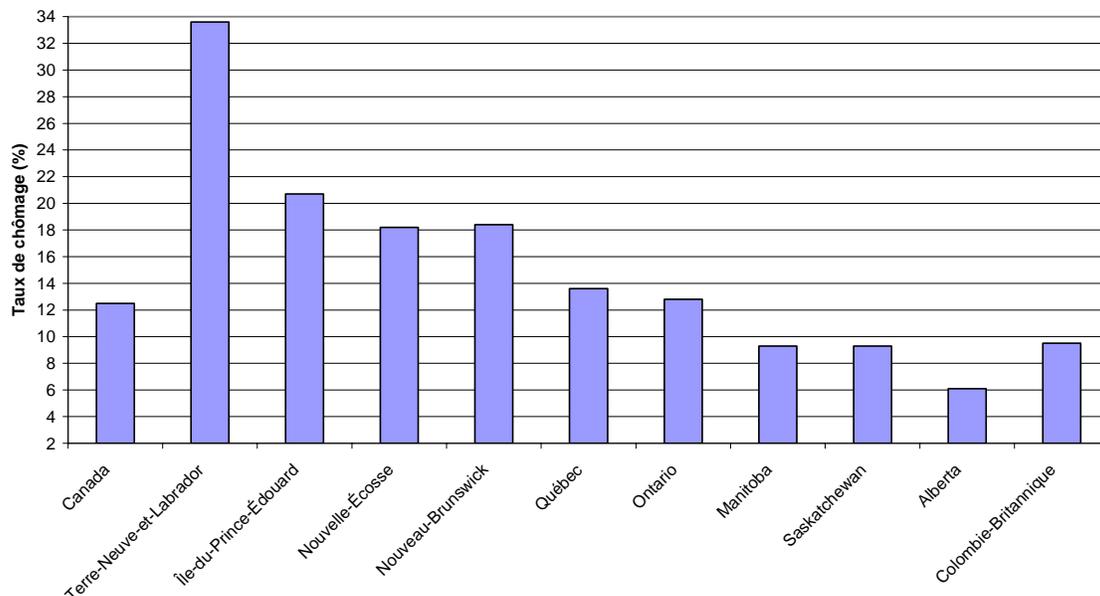
L'analyse de la situation d'emploi des jeunes ruraux du Canada peut aider à expliquer le niveau d'attachement que ces jeunes ont pour leur collectivité ainsi qu'à éclairer les décideurs sur les raisons pour lesquelles nombre d'entre eux migrent vers les centres urbains. Le taux de chômage des jeunes peut aussi révéler la nature des liens qui les unissent au marché du travail local. Le chômage chez les jeunes préoccupe les gouvernements, les enseignants et toutes les collectivités, les petites comme les grandes.

## Aperçu de 2005

En 2005, quelque 730 700 Canadiens<sup>1</sup> de 15 à 24 ans vivaient dans des régions rurales<sup>2</sup>. De ce nombre, 483 400 étaient intégrés au marché du travail et parmi ceux-ci, 423 300 occupaient un emploi à temps plein ou partiel, laissant 60 100 jeunes à la recherche de travail.

Le taux de chômage moyen des jeunes ruraux en 2005 a été évalué à 12,5 %, contre 12,3 % pour les jeunes urbains. Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré le taux le plus élevé de jeunes chômeurs ruraux (33,6 %), suivie des autres provinces de l'Atlantique. L'Alberta a enregistré le taux le plus faible (6,1 %), suivie des autres provinces de l'Ouest (figure 1).

**Figure 1. Taux de chômage chez les jeunes ruraux (15 à 24 ans), données provinciales, 2005**



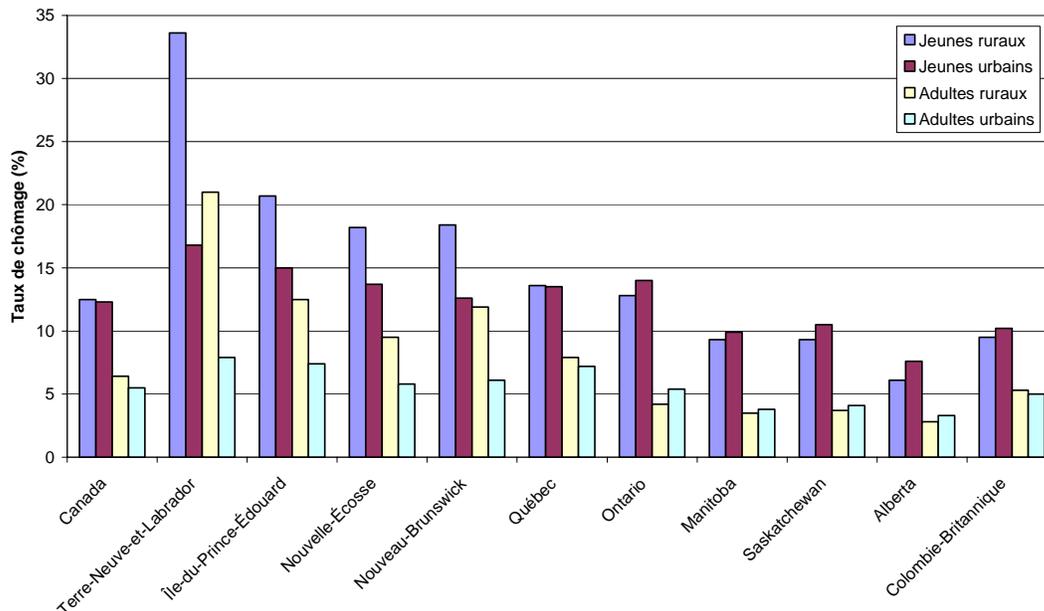
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

Le taux de chômage moyen annuel des adultes ruraux était de 6,4 %, soit 6,1 % inférieur à celui des jeunes ruraux (figure 2). On observe le même écart dans les centres urbains : 12,3 % chez les jeunes et 5,5 % chez les adultes, soit un écart de 6,8 %.

<sup>1</sup> Les données de ce paragraphe constituent une moyenne annuelle calculée à partir des données mensuelles de l'Enquête sur la population active 2005.

<sup>2</sup> Les régions rurales peuvent être définies de diverses façons. Nous utilisons ici la définition de *Régions rurales et petites villes du Canada* (encadré 1).

**Figure 2. Le taux de chômage des jeunes ruraux est supérieur à celui des jeunes urbains de l'Est du Canada**



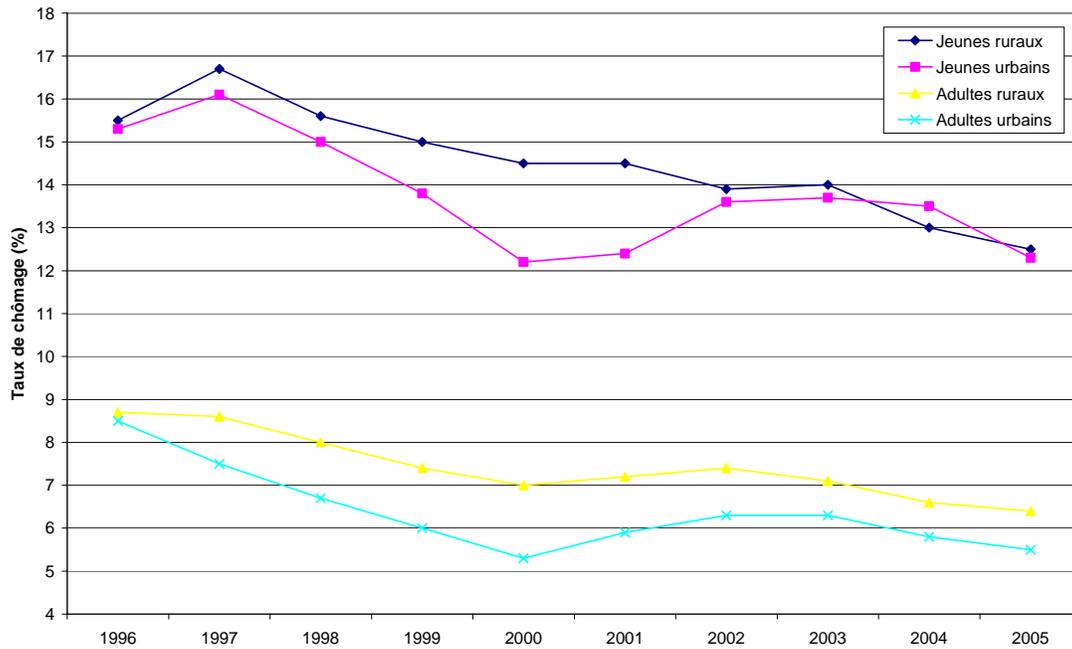
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

Une comparaison entre les provinces en 2005 fait ressortir que les taux de chômage des jeunes ruraux étaient comparables, voire inférieurs, aux taux de chômage des jeunes urbains de toutes les provinces, sauf celles de l'Atlantique. Le taux de chômage des jeunes tant des régions rurales que des centres urbains était supérieur à celui des adultes, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où le taux de chômage des adultes ruraux était supérieur à celui des jeunes et des adultes des centres urbains.

### **Aperçu des dix dernières années (1996 à 2005)**

Le taux de chômage annuel moyen des jeunes ruraux diminue depuis 1997. Les moyennes annuelles ont variées entre 16,7 %, en 1997, et 12,5 %, en 2005, une baisse de 4,2 % (figure 3).

**Figure 3. Le taux de chômage des jeunes ruraux est à la baisse**



Le taux de chômage des jeunes est de loin supérieur à celui des adultes. En moyenne, le chômage chez les jeunes ruraux était 6,1 % plus élevé que chez les adultes ruraux (6,4 % en 2005). Dans les villes, le taux de chômage des jeunes était en moyenne 6,8 % supérieur à celui des adultes (5,5 % en 2005). En règle générale, un travailleur d'expérience trouve un emploi plus facilement qu'un travailleur plus jeune.

Généralement, le taux de chômage est plus élevé dans les régions rurales que dans les centres urbains. Les jeunes et les adultes des régions rurales doivent composer avec un contexte où l'emploi est plus variable et où le taux de chômage est plus élevé que dans les centres urbains. Toutefois, il est intéressant de noter que le taux de chômage des jeunes ruraux est comparable à celui des jeunes urbains depuis 2002, et qu'il a même baissé, en 2004, à un taux inférieur à celui des jeunes urbains pour la première fois depuis 1996. La croissance qui a récemment été enregistrée dans les secteurs de l'exploitation minière, pétrolière et gazière des régions rurales peut expliquer en partie la tendance à la baisse des taux de chômage.

**Tableau 1 – Taux de chômage des jeunes ruraux (%)\***

	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
<b>1996</b>	15,5	34,8	20,0	19,3	20,7	17,6	15,6	9,4	9,7	8,6	15,0
<b>1997</b>	16,7	36,5	24,0	23,2	22,5	20,3	17,1	8,9	8,3	8,1	14,2
<b>1998</b>	15,6	37,0	21,7	21,5	20,8	18,0	14,0	9,4	10,2	10,4	16,1
<b>1999</b>	15,0	34,0	24,5	17,3	20,1	17,8	12,2	9,6	10,1	11,4	17,8
<b>2000</b>	14,5	36,8	19,6	17,6	19,1	15,5	12,8	7,1	11,3	10,9	18,2
<b>2001</b>	14,5	31,7	20,8	18,5	20,1	15,4	13,5	9,7	11,1	8,2	16,7
<b>2002</b>	13,9	34,0	21,8	19,8	20,3	14,4	11,9	9,3	10,0	10,0	14,8
<b>2003</b>	14,0	31,4	16,7	19,7	20,3	14,7	12,8	9,3	9,3	9,4	17,5
<b>2004</b>	13,0	31,0	21,8	15,6	18,7	14,1	11,7	9,6	10,0	7,8	12,1
<b>2005</b>	12,5	33,6	20,7	18,2	18,4	13,6	12,8	9,3	9,3	6,1	9,5

Source : Statistique Canada, estimations calculées à partir des résultats de l'Enquête sur la population active, de 1996 à 2005.

\* Ces données sont fondées sur les délimitations constantes de 1996.

Si l'on examine la tendance moyenne annuelle par province depuis 1996 (Tableau 1), on constate que la province du Manitoba affiche l'un des taux de chômage des jeunes ruraux les plus stables, celui-ci n'ayant varié que de 0,4 % depuis 2001. Le Manitoba affiche aussi l'un des taux de chômage les plus faibles chez les jeunes ruraux, en dépit du fait que la proportion de ces jeunes (par rapport à la population rurale totale) est la plus élevée de toutes les provinces canadiennes<sup>3</sup>. Dans les provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique est celle dont le taux de chômage était plus variable.

C'est en Alberta que l'on a observé le taux de chômage le plus faible chez les jeunes ruraux depuis 2004. Terre-Neuve-et-Labrador affichait les taux les plus élevés, avec un sommet de 37 % en 1998.

Le Nouveau-Brunswick a affiché le taux le plus stable de toutes les provinces de l'Atlantique, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse ont diminué le leur sensiblement en 2003 et en 2004 respectivement. Le Québec a

<sup>3</sup> En décembre 2005, par exemple, le Manitoba comptait la plus grande proportion de jeunes ruraux (15 à 24 ans), établie à 21 % de sa population rurale, devant l'Alberta qui en comptait 19,2 % (tableau 2). Le tableau 3 démontre la population annuelle moyenne des jeunes ruraux entre 1996 et 2005.

également enregistré une baisse soutenue de ses taux de chômage depuis 1997 (à l'exception de 2003). Le taux de chômage des jeunes ruraux du Québec se situait à 13,6 % en 2005, contre 20,3 % en 1997. L'année 1997 a été marquée par un taux de chômage très élevé chez les jeunes ruraux de l'Est du Canada.

### **Variation saisonnière du chômage rural**

La fluctuation saisonnière des taux de chômage est plus grande dans les régions rurales que dans les centres urbains, et ce, autant chez les jeunes que chez les adultes. Il y a lieu de noter que ces oscillations saisonnières ont toutefois été moins marquées au cours de la dernière année (figure 4).

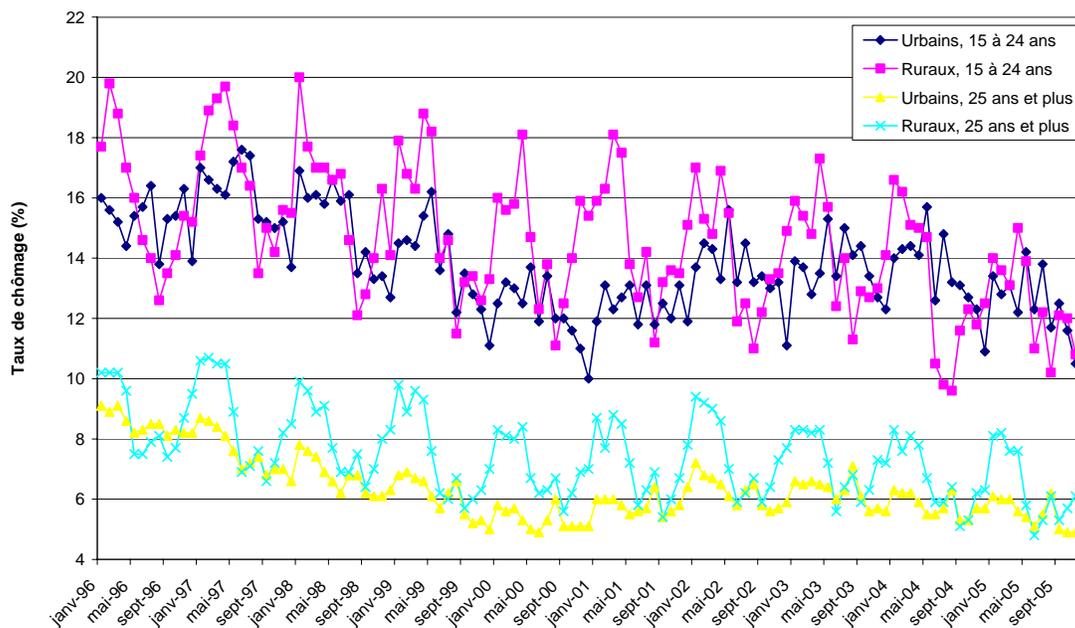
Le taux de chômage chez les jeunes ruraux est généralement plus bas durant les mois de l'été et plus élevé au cours des mois de l'hiver et du printemps. La tendance des taux de chômage des jeunes urbains diffère de celle des régions rurales, particulièrement durant les mois d'hiver où les taux sont les plus faibles. Ces fluctuations saisonnières sont semblables tant pour les jeunes ruraux que les adultes ruraux (figure 4).

Les régions rurales comptent diverses activités saisonnières, notamment l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière, les services personnels et le tourisme. Le secteur de la fabrication des biens est aussi saisonnier<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Neil Rothwell (avril 2002). « Variation saisonnière de l'emploi en milieu rural », *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, n° 21-006-XIF2001008 au catalogue, vol. 3, n° 8 (<http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1>).

Figure 4. Le taux de chômage des jeunes ruraux est variable



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, janvier 1996 à décembre 2005

Le taux de chômage varie davantage chez les jeunes que chez les adultes en raison du nombre de fois qu'un jeune intègre ou quitte le marché du travail. Chez les jeunes, l'emploi a un caractère saisonnier du fait que les étudiants cherchent activement un emploi au cours de l'été, ce qu'ils ne font pas forcément durant l'hiver.

Le taux de chômage le plus faible enregistré chez les jeunes des régions rurales (depuis janvier 1996) se situait à 9,8 % et à 9,6 % en juillet et août 2004 respectivement. Quant aux jeunes urbains, le taux de chômage le plus faible au cours de la même période fut enregistré en décembre 2005 et se situait à 10 %.

## Conclusion

Le marché du travail s'est amélioré pour les jeunes des régions rurales au cours des dernières années en maintenant des taux de chômage équivalents ou inférieurs à ceux des jeunes des centres urbains au cours des quatre dernières années. Toutefois, le taux de chômage des jeunes en général demeure considérablement plus élevé que celui du groupe d'âge des 25 ans et plus.

La Colombie-Britannique et l'Alberta ont beaucoup contribué à la diminution du taux national de chômage chez les jeunes. Le chômage dans les provinces de l'Atlantique est resté relativement élevé, mais néanmoins stable au fil des ans.

L'une des caractéristiques du groupe d'âge des 15 à 24 ans (les jeunes) est leur participation simultanée au marché du travail et au système éducationnel. C'est peut-être une des raisons qui explique la variation saisonnière de leurs taux de chômage. Dans les régions rurales, l'emploi dans les industries saisonnières accentue aussi la variabilité des taux de chômage au cours d'une année donnée.

## ENCADRÉ 1 – Définitions

### *Définitions – Régions rurales et urbaines*

Les régions rurales et petites villes (RRPV) du Canada s'entend de la population de l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Une RMR a un noyau urbanisé d'au moins 100 000 habitants et une AR a un noyau urbanisé de 10 000 à 99 999 habitants. L'une et l'autre englobent toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 % de la population active fait la navette pour aller travailler dans le noyau urbanisé. Ainsi, les régions rurales et petites villes du Canada englobent la population autre que celle des RMR et des AR.

Les régions urbaines désignent les habitants des RRPV et des AR.

Ces données sont établies à partir des délimitations constantes des régions de 1996.

### *Définitions – Travail et emploi*

Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence, ont fait un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure).

Le taux d'emploi désigne le nombre de personnes occupées au sein du groupe d'âge concerné et de la région visée exprimé en pourcentage de la population totale (en excluant les individus en établissement) du même groupe d'âge et de la même région.

Les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans emploi, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines et étaient disponibles pour travailler, avaient été mises à pied, ou devaient débiter un nouveau travail au cours des quatre prochaines semaines. Estimations en milliers arrondies à la centaine.

La population active désigne les civils de 15 ans et plus (à l'exclusion des personnes en établissement) qui, durant la semaine de référence, étaient occupés ou en chômage. Estimations en milliers arrondies à la centaine.

Le taux d'activité est le pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné (âge, sexe, situation familiale) correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total du groupe. Estimations en pourcentages arrondies à la dizaine.

Le taux de chômage est le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage des actifs de ce même groupe. Estimations en pourcentages arrondies à la dizaine.

L'emploi à temps partiel tient compte des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi.

L'emploi à temps plein tient compte des personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi.

### *Contexte de l'Enquête sur la population active*

L'*Enquête sur la population active* porte sur la population civile et hors établissement des 15 ans et plus. Sont exclus de l'enquête les habitats du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les personnes vivant dans les réserves indiennes, les membres à plein temps des Forces armées canadiennes et les détenus des établissements carcéraux. Ces groupes représentent collectivement moins de 2 % de la population des 15 ans et plus. On trouvera plus de précisions sur l'enquête sur la population dans le *Guide de l'Enquête sur la population active*, partie 4.1- Population visée, <http://www.statcan.ca/english/sdds/3701.htm> <http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-543-GIF/71-543-GIF2005001.pdf>

Depuis juillet 1995, l'*Enquête sur la population active* a porté sur un échantillon de quelque 54 000 ménages, ce qui a permis de recueillir des données sur le marché du travail auprès de quelque 100 000 individus. Il convient de noter que la taille de l'échantillon est susceptible de changer de temps à autre en fonction des besoins en matière de qualité des données ou des ressources financières.

Note : Les données sont fondées sur le lieu de résidence, et non sur le lieu de travail.

**Tableau 2. Jeunes (15 à 24 ans) en pourcentage de la population,  
décembre 2005\***

	<b>Jeunes ruraux en pourcentage de la population rurale</b>	<b>Jeunes urbains en pourcentage de la population rurale</b>	<b>Total de jeunes</b>
<b>Canada</b>	16,8	20,6	19,3
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	16,3	21,6	18,8
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	17,8	24,6	21,5
<b>Nouvelle-Écosse</b>	18,3	19,9	19,4
<b>Nouveau-Brunswick</b>	15,9	21,3	18,7
<b>Québec</b>	15,3	18,8	18,0
<b>Ontario</b>	16,8	20,5	20,0
<b>Manitoba</b>	21,0	21,2	21,2
<b>Saskatchewan</b>	17,8	25,6	22,7
<b>Alberta</b>	19,2	23,9	22,9
<b>Colombie-Britannique</b>	15,0	20,5	19,8

*Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, décembre 2005*

*\*Ces données sont fondées sur les délimitations constantes de 1996.*

**Tableau 3. Population des jeunes ruraux<sup>5</sup> (en milliers)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Canada</b>	786,3	806,0	810,2	814,1	793,5	789,1	796,9	795,9	775,6	730,7
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	48,7	46,5	43,4	40,8	38,7	38,4	34,9	34,6	32,3	31,3
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	8,0	8,1	7,8	7,6	7,8	7,4	8,3	8,4	8,2	8,1
<b>Nouvelle-Écosse</b>	46,6	47,2	46,0	46,5	45,7	45,6	46,7	45,2	40,6	39,4
<b>Nouveau-Brunswick</b>	48,7	48,6	46,5	46,4	45,7	47,3	41,6	42,0	40,2	40,6
<b>Québec</b>	196,5	208,7	207,5	203,9	205,7	208,9	204,4	197,5	194,8	177,1
<b>Ontario</b>	196,7	197,5	203,8	213,8	196,8	194,5	210,1	212,9	212,4	197,6
<b>Manitoba</b>	42,3	43,8	44,5	42,7	44,4	43,3	43,8	45,6	44,6	43,4
<b>Saskatchewan</b>	50,6	48,8	53,5	52,0	50,6	45,9	45,0	43,9	40,8	42,5
<b>Alberta</b>	86,3	91,4	95,3	100,1	99,2	96,4	101,7	102,8	96,5	89,5
<b>Colombie-Britannique</b>	61,9	65,6	62,0	60,4	58,8	61,3	60,4	63,1	65,3	61,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1996 à 2005.

\*Ces données sont fondées sur les délimitations constantes de 1996.

<sup>5</sup> La population représente une moyenne annuelle calculée à partir des estimations mensuelles.

**Tableau 4. Taux d'activité de 1996 à 2005\***

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Jeunes ruraux</b>	60,2	59,1	60,2	62,4	61,9	62,1	65,5	65,2	67,2	66,1
<b>Jeunes urbains</b>	62,8	62,0	62,3	63,8	65,0	65,3	66,6	67,5	67,0	65,4
<b>Adultes ruraux</b>	61,2	61,8	62,2	63,1	62,7	61,7	62,9	64,0	64,1	62,9
<b>Adultes urbains</b>	66,2	66,6	66,7	66,8	67,1	67,4	68,1	68,5	68,6	68,6

*Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1996 à 2005.*

*\*Ces données sont fondées sur les délimitations constantes de 1996.*

**Tableau 5. Taux de chômage des jeunes ruraux (%)\***

	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
<b>Déc. 03</b>	14,1	30,1	19,5	13,6	20,3	16,2	11,4	11,0	10,6	11,3	17,6
<b>Janv. 04</b>	16,9	35,5	31,8	20,2	22,3	19,3	11,6	9,1	12,0	12,6	30,0
<b>Févr. 04</b>	16,6	38,0	30,2	17,9	24,5	18,2	16,3	6,8	9,3	9,9	20,1
<b>Mars 04</b>	15,4	36,9	30,8	19,0	25,1	15,9	13,7	11,0	13,5	10,3	14,1
<b>Avril 04</b>	15,4	38,4	29,4	19,1	22,6	18,1	13,8	12,8	8,9	8,0	14,6
<b>Mai 04</b>	15,0	38,0	18,9	18,7	19,0	14,4	15,3	11,3	8,8	10,9	13,8
<b>Juin 04</b>	10,5	30,2	13,0	10,7	16,1	9,8	9,4	10,5	8,2	6,3	13,7
<b>Juil. 04</b>	9,8	19,4	18,4	12,0	15,2	9,4	9,3	8,8	12,7	4,0	10,5
<b>Août 04</b>	9,6	23,4	9,6	11,2	15,2	10,2	8,2	7,9	9,1	6,8	9,2
<b>Sept. 04</b>	11,6	27,2	11,1	16,5	15,1	10,2	12,4	10,4	11,9	6,7	12,9
<b>Oct. 04</b>	12,3	30,5	21,3	13,3	18,3	12,7	11,4	11,6	9,7	6,4	14,5
<b>Nov. 04</b>	11,8	29,1	22,4	15,0	18,1	14,8	11,6	6,7	9,0	3,2	10,0
<b>Déc. 04</b>	12,5	25,2	20,0	15,7	16,9	16,1	8,8	9,8	9,5	7,7	17,0
<b>Janv. 05</b>	14,0	29,9	36,4	21,6	17,8	14,2	14,0	13,7	7,2	6,9	15,4
<b>Févr. 05</b>	13,6	35,0	32,6	24,3	21,1	13,1	14,1	13,8	6,4	6,7	9,1
<b>Mars 05</b>	13,1	28,6	25,6	17,5	20,9	11,6	14,9	14,3	8,8	5,2	14,9
<b>Avril 05</b>	15,0	29,8	27,3	21,4	21,7	15,6	14,0	13,9	13,7	8,5	14,4
<b>Mai 05</b>	13,9	28,6	19,6	17,9	17,0	15,6	15,4	8,4	10,9	4,8	12,8
<b>Juin 05</b>	11,0	22,0	17,5	18,7	17,1	11,2	11,7	6,6	8,2	5,8	8,9
<b>Juil. 05</b>	12,2	26,6	16,9	15,7	18,4	13,2	13,0	5,2	9,0	5,7	9,6
<b>Août 05</b>	10,2	28,7	10,4	13,1	11,9	12,1	10,7	4,8	10,0	4,8	6,2
<b>Sept. 05</b>	12,1	28,8	11,9	22,9	15,6	13,6	11,6	6,4	11,2	7,9	8,0
<b>Oct. 05</b>	12,0	38,9	19,5	18,0	25,2	14,9	11,9	5,4	6,3	4,9	6,9
<b>Nov. 05</b>	10,8	39,1	15,4	12,2	18,3	12,1	11,2	8,5	10,5	5,5	0**
<b>Déc. 05</b>	12,1	31,6	15,8	14,7	16,1	15,8	10,6	10,8	9,6	6,4	8,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, estimations mensuelles de décembre 2003 à décembre 2005

\* Ces données sont fondées sur les délimitations constantes de 1996.

\*\* Une valeur de zéro indique que le taux de chômage a été supprimé parce qu'il était inférieur à 1,5 % durant le mois en question.

### **Notes de recherche rurale**

La présente *Note de recherche rurale* a été rédigée par M. Carl Sauriol, Secrétariat rural.

**Note de recherche rurale** est une publication occasionnelle de la Direction de la recherche et de l'analyse, Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Pour obtenir plus de précisions sur la présente note, prière de communiquer avec les responsables :

Secrétariat rural  
Tour 7, 6<sup>e</sup> étage  
1341, rue Baseline  
Ottawa (Ontario) K1A 0C5  
Tél. : 1-888-781-2222  
Télééc. : 1-800-884-9899  
Courriel : [rs@agr.gc.ca](mailto:rs@agr.gc.ca)

ISSN 1703-5880

Agriculture et Agroalimentaire Canada, publication n° XXXX/F

La version électronique de cette note est disponible dans Internet à l'adresse :

[http://www.rural.gc.ca/research/note/XXX\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/research/note/XXX_f.phtml)

This note is available in English under the title:

*Rural Research Note*, "Rural youth unemployment rates",

[http://www.rural.gc.ca/research/note/XXX\\_e.phtml](http://www.rural.gc.ca/research/note/XXX_e.phtml)

Agriculture and Agri-Food Canada, Publication Number XXX/E

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2005

Cette information est offerte gratuitement au public. On peut la reproduire à condition de le faire avec exactitude et d'en mentionner la source. Les personnes qui se serviront de cette information doivent dégager Sa Majesté du Chef du Canada ainsi que tous ses représentants de toute réclamation découlant de son usage.

Tout point de vue exprimé clairement, sous-entendu ou interprété à partir du contenu de la présente publication ne peut en aucun cas être attribué au Secrétariat rural, à Agriculture et Agroalimentaire Canada ou au gouvernement du Canada.